RCS : FREJUS
Code greffe : 8303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de FREJUS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 00370
Numéro SIREN : 401 817 507
Nom ou dénomination : SAS DU LITTORAL

Ce dépôt a été enregistré le 16/09/2019 sous le numéro de dépôt 5672

REÇU LE
- 5 SEP. 2019
GREFFE du TRIBUNAL de COMMERCE de FR

« SAS DU LITTORAL »
Société par actions simplifiée
Au capital de 10.000 €uros
89, Rue des Eglantiers – C/O Mr Yves DELIEUVIN
Les Parcs de Valescure – Ilot 5
83700 SAINT-RAPHAEL

RCS FREJUS 401.817.507. – 2000 B 370

COPIE CERTIFIEE CONFORME
LE PRÉSIDENT :

GREFFE du TRIBUNAL du COMMERCE de FREJUS
DÉPÔT DU
16 SEP. 2019
N° 2019 B 567

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 27 JUIN 2019

L'an deux mille dix-neuf,
Le vingt-sept juin à quatorze heures trente minutes,

Les actionnaires de la Société « SAS DU LITTORAL », Société par Actions Simplifiée au capital de 10.000 €uros, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social de la société, sur convocation du Président.

La SA GROUPE INTER EXPERTS, représentée par Monsieur Philippe BEDUE, Commissaire aux Comptes de la société, convoquée par lettre recommandée avec accusé de réception en date du 6 juin 2019, s'est excusée de ne pouvoir assister à la réunion.

Il est établi une feuille de présence, émargée par les actionnaires au fur et à mesure de leur entrée en séance.

Monsieur Yves DELIEUVIN préside la séance en sa qualité de Président de la société.

Monsieur Yann DELIEUVIN est désigné en qualité de secrétaire.

La feuille de présence, arrêtée et certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les actionnaires présents ou représentés possèdent plus de la moitié du capital social ; en conséquence, l'assemblée générale peut valablement se constituer et délibérer.

Monsieur le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'assemblée :

- L'ordre du jour de l'assemblée,
- Copie de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux Comptes ;
- Copie de la lettre de convocation adressée aux actionnaires ;
- Les statuts à jour de la société ;
- La feuille de présence arrêtée par les membres du bureau ;
- Le bilan, le compte de résultats et l'annexe de l'exercice clos le 31 Décembre 2018;
- L'inventaire arrêté à la même date ;
- Le rapport de gestion du Président ;
- Les rapports du Commissaire aux Comptes ;
- Le texte des résolutions proposées au vote de l'assemblée ;
- Le tableau des résultats financiers des cinq derniers exercices ;
- L'état des cinq personnes les mieux rémunérées.

Monsieur le Président rappelle que l'assemblée générale se trouve réunie en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Présentation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2018;
- Rapport du Président ;
- Rapports du Commissaire aux Comptes ;
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2018;
- Approbation des conventions visées par les articles L 227-10 et suivants du Code de Commerce ;
- Affectation des résultats ;
- Quitus au Président ;
- Questions diverses.

Monsieur le Président donne lecture du bilan et des principaux comptes de résultats de l'exercice clos le 31 Décembre 2018. Il poursuit par la lecture du rapport de gestion du Président, des rapports du Commissaire aux Comptes et du texte des résolutions proposées au vote de l'assemblée.

Monsieur le Président déclare la discussion ouverte à l'issue de laquelle diverses observations sont échangées.

La discussion close et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

1° RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, du bilan et des principaux comptes de résultats de l'exercice clos le 31 Décembre 2018 approuve les comptes et le bilan de cet exercice tels qu'ils ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice comptable de 895 304 €uros.

2° RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter, comme suit, le bénéfice de l'exercice s'élevant à 895 304 €uros :

- DIVIDENDES..... 500 000 €
- RESERVES ORDINAIRES..... 395 304 €

Ce dividende sera mis en paiement immédiatement.

DIVIDENDES DISTRIBUES AU TITRE DES TROIS DERNIERS EXERCICES :

	DIVIDENDES	Montant éligible à l'abattement de 40 %
- 2017	400 000 €	400 000 €
- 2016	400 000 €	400 000 €
- 2015	400 000 €	400 000 €

3° RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de donner quitus entier et sans réserve au Président au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2018.

4° RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes, décide d'approuver telles que proposées, les conventions visées par les articles L 227-10 et suivants du Code de Commerce.

MISES AUX VOIX, TOUTES CES RESOLUTIONS SONT VOTEES SUCCESSIVEMENT A L'UNANIMITE A L'EXCEPTION DE LA 4° RESOLUTION OU L'ACTIONNAIRE OU LE DIRECTEUR GENERAL INTERESSE NE PREND PAS PART AU VOTE.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président déclare la séance levée à quinze heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le Président.

DONT PROCES-VERBAL

LE PRESIDENT	LE SECRETAIRE
Yves DELIEUVIN	Yann DELIEUVIN

GREFFE du TRIBUNAL du COMMERCE de FREJUS
DÉPÔT DU
16 SEP. 2019
N° 2019 B 1612

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
LE PRÉSIDENT

« SARL DU LITTORAL »
Société par actions Simplifiée
Au capital de 10.000 €uros
89, Rue des Eglantiers – C/O Mr Yves DELIEUVIN
Les Parcs de Valescure – Ilot 5
83700 SAINT-RAPHAEL

RCS FREJUS 401.817.507. – 2000 B 370

BILAN AU 31 DECEMBRE 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

① BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2019

Désignation de l'entreprise : **SAS du LITTORAL**

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Adresse de l'entreprise : 89 Rue des Eglantiers 83700 SAINT RAPHAEL

Durée de l'exercice précédent * 12

Numéro SIRET * 4 0 1 8 1 7 5 0 7 0 0 0 2 3

Néant ☐ *

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N, clos le, 31122018 Net 3	N-1 31122017 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISE * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement*	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	42	AC 42		
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	1 172 333	AC	1 172 333	1 172 333
	Constructions	AP	3 172 341	AC 2 904 354	267 987	422 232
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 412	AS 1 412		
	Autres immobilisations corporelles	AT	35 350	AU 21 018	14 332	19 919
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	483 419	CV	483 419	764 919
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières *	BH		BI		
	TOTAL (II)	BJ	**4 864 897**	BK **2 926 826**	**1 938 071**	**2 379 403**
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	909	BW	909	
CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX		BY		5 041
	Autres créances (3)	BZ	4 234 211	CA	4 234 211	2 181 413
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	53 085	CG	53 085	1 121 631
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	1 560	CI	1 560	1 527
	TOTAL (III)	CJ	**4 289 765**	CK	**4 289 765**	**3 309 612**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN				
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	**9 154 662**	1A **2 926 826**	**6 227 836**	**5 689 015**

Renvois : (1) Dont droit au bail:		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété: * Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2019

Désignation de l'entreprise SAS du LITTORAL — Néant ☐*

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 10 000)	DA	10 000	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	1 000	1 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	4 952 176	4 577 266
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	**895 304**	774 910
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	**5 858 480**	5 363 176
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	317 748	294 087
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	51 346	31 752
	Dettes fiscales et sociales	DY	261	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	**369 356**	325 840
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	**6 227 836**	5 689 015

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	369 356	325 840
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

③ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2019

Désignation de l'entreprise : **SAS du LITTORAL** — Néant ☐ *

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG	1 030 689	FH		FI	1 030 689	1 042 724
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	**1 030 689**	FK		FL	**1 030 689**	**1 042 724**
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	**1 030 689**	**1 042 724**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	126 045	87 853
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	41 412	39 611
	Salaires et traitements *					FY		
	Charges sociales (10)					FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements *					GA	159 833	158 482
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	4	2
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	**327 293**	**285 947**
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	**703 396**	**756 776**
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * **(III)**					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * **(IV)**					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	354 896	270 038
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	**354 896**	**270 038**
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 012	1 718
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	**1 012**	**1 718**
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	**353 885**	**268 320**
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	**1 057 281**	**1 025 097**

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

DGFiP N° 2053 2019

④ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise **SAS du LITTORAL** — Néant ☐*

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	56 082	7 387
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		11 916
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	**56 082**	**19 303**
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		11 879
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		**11 879**
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	**56 082**	**7 424**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK	218 059	257 611
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	**1 441 668**	**1 332 066**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	**546 364**	**557 156**
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	**895 304**	**774 910**

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2)	Dont produits de locations immobilières	HY		
	Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3)	Dont - Crédit-bail mobilier *	HP		
	Dont - Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1		
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 ; obligatoires A9			

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N Charges exceptionnelles	Exercice N Produits exceptionnels
HA - SOLDE ECONOMIE IS ANT A 2012 // FMOURIER		50 706
HA - SOLDE RETENUE DE GTIE TRAVAUX 2000		5 376

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N Charges antérieures	Exercice N Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(8) ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE*

DGFiP N° 2057 2019

Désignation de l'entreprise : **SAS du LITTORAL** — Néant ☐ *

CADRE A — ETAT DES CREANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM	16 881		16 881		
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	11 919		11 919		
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC	4 205 410		4 205 410		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR					
Charges constatées d'avance		VS	1 560		1 560		
TOTAUX		VT	**4 235 771**	VU	**4 235 771**	VV	
RENVOIS (1) Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B — ETAT DES DETTES			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus d' 1 an à l'origine	VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	245 000	245 000		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	51 346	51 346		
Personnel et comptes rattachés		8C				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D				
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW				
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	261	261		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	72 748	72 748		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K				
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	**369 356**	VZ **369 356**		
RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL
Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.		

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(11) **TABLEAU D'AFFECTATION DU RESULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

DGFiP N° 2058-C 2019

Désignation de l'entreprise : **SAS du LITTORAL** — Néant ☐ *

ORIGINES				AFFECTATIONS			
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC			Affectations aux réserves - Réserve légale	ZB		
				Affectations aux réserves - Autres réserves	ZD	374 910	
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	774 910		Dividendes	ZE	400 000	
Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF		
				Report à nouveau	ZG		
TOTAL I	ØF	**774 910**		(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II) **TOTAL II**	ZH	**774 910**	

RENSEIGNEMENTS DIVERS

				Exercice N :	Exercice N-1 :
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7)		YQ		
	- Engagements de crédit-bail immobilier		YR		
	- Effets portés à l'escompte et non échus		YS		
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance		YT	81 261	54 000
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8 451)		XQ	451	829
	- Personnel extérieur à l'entreprise		YU		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)		SS	9 531	5 761
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages		YV		
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)		ST	34 801	27 262
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052		ZJ	**126 045**	**87 853**
IMPOTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE		YW		
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ZS)		9Z	41 412	39 611
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052		YX	**41 412**	**39 611**
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée		YY	206 140	210 930
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations		YZ	18 874	18 892
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1, ou modèle 2460 de 2018) *		ØB		
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *		ØS		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *		ZK	1,47 %	1,67 %
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP			- Filiales et participations (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann.III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR 1
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RH

REGIME DE GROUPE *							
Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA	749 046	Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL	
		Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC	
Groupe : résultat d'ensemble. JD	1 112 846	Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO	
		Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF	

Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH 1 — N° SIRET de la société mère du groupe JJ 4 0 1 8 1 7 5 0 7 0 0 0 2 3

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuation d'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels par référence aux dispositions inscrites dans le plan comptable général 1999 et en tenant compte des modifications postérieures des réglements comptables du CRC.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Immobilisations corporelles : Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

- **Amortissements** : Ils sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée d'utilisation.

- Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Changements de méthodes comptables :

- En matière d'amortissements par composants :

Créances : elles sont valorisées à leur valeur nominale. une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Disponibilités : Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Provision pour risques :
La SAS du LITTORAL a donné à bail commercial à la SA COMPAGNIE EUROPEENNE DE LA CHAUSSURE et SA LA HALLE des locaux sis quartier Garonette à FREJUS.
Les deux locataires ont demandé le renouvellement du bail à la SARL du LITTORAL, en avril 2009, réclamant une baisse significative des loyers.
Par jugement devant le TGI de Draguignan, en date du 11 décembre 2014, le juge des loyers commerciaux a fixé

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

les loyers annuels de ces deux locaux.
La Halle aux vêtements et la Halle aux Chaussures ont fait appel de ces jugements en 2015.
Pour faire face à ce risque de réévaluation des loyers, une provision avait été passée au 31/12/2014 pour une valeur de 147 237.35 euros, conformément au jugement du TGI.
Le 24 Mars 2016, la Cour d'appel a statué par arrêt contradictoire et a infirmé le jugement du TGI : la Halle a été condamné à payer 473 444.88 euros hors taxes de régularisation de loyer et la Halle aux Chaussures a été condamné à payer 292 792.84 euros hors taxes de régularisation de loyer.

Le 17 novembre 2016, la Halle aux Vêtements et la Halle aux Chaussures ont décidé de se désister d'un pourvoi en cassation et ont signé un nouveau bail d'une durée de 12 ans avec un loyer minoré.

La provision n'a donc plus lieu d'être et a été annulée au bilan au 31 décembre 2016.

Intégration fiscale : constatation chez la mère des restitutions d'impôts :

Depuis le 1er janvier 2009, la société a opté pour le régime de l'intégration fiscale.
Le périmètre du groupe intégré dont elle est la société mère est le suivant :

- SCI SATAC

La convention d'intégration fiscale prévoit que l'avantage fiscal résultant de l'application de ce régime bénéficie à la société tête de groupe.
L'impôt comptabilisé et pris en charge par la société comprend :
- L'impôt qui aurait été réellement dû si cette dernière avait été imposée séparément soit 218059 € au titre de l'exercice.
- Le gain résultant de l'application du régime d'intégration fiscale : néant.

Présentation des comptes annuels :
L'entreprise ayant au moins deux des trois critères suivants :
. un total de bilan inférieur ou égal à 3 650 000 euros
. un chiffre d'affaires inférieur ou égal à 7 300 000 euros
. un nombre de salariés inférieur ou égal à 50,
Il a été appliqué l'annexe simplifiée en fonction de ces critères.

ENGAGEMENTS FINANCIERS & AUTRES INFORMATIONS

Engagements donnés, reçus et réciproques

Effets escomptés non échus		N/A
Aval & cautions		cf détail joint
Crédit-bail mobilier	Voir tableau annexe ou	N/A
Crédit-bail immobilier	Voir tableau annexe ou	N/A
Autres engagements		cf détail joint
Engagement pris en matière de pensions, retraites		N/R
Frais financiers sur emprunts	dont	cf détail joint

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Dettes garanties par des sûretés réelles N/A

AUTRES INFORMATIONS SIGNIFICATIVES SUR L'EXERCICE

- Changement durée exercice : N/A
- Filiale de participation (si plus de 10%) : N/A
- Recherche et développement : N/A
- Ventilation du chiffre d'affaires H.T. : N/S
- Ventilation de l'impôt sur les Sociétés : N/S

1 résultat courant :
2 résultat exceptionnel :
3 charges à venir sur les charges différées sur plusieurs exercices :

DOCUMENTS JOINTS

- Charges à payer
- Produits à recevoir
- Charges et produits constatés d'avance

Légende

N/A Non applicable
N/R Non recensé
N/S Non significatif

Immobilisations

	Etat exprimé en **euros**	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2018
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	42					42
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**42**					**42**
CORPORELLES	Terrains	1 172 333					1 172 333
	Constructions sur sol propre	3 143 434					3 143 434
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement	28 907					28 907
	Instal technique, matériel outillage industriels	1 412					1 412
	Instal., agencement, aménagement divers	8 091					8 091
	Matériel de transport	21 633					21 633
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	5 626					5 626
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**4 381 436**					**4 381 436**
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	764 919				281 500	483 419
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**764 919**				**281 500**	**483 419**
	TOTAL	**5 146 397**				**281 500**	**4 864 897**

Amortissements

Etat exprimé en **euros**

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2018
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	42			42
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**42**			**42**
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre	2 721 202	154 245		2 875 447
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement	28 907			28 907
	Instal technique, matériel outillage industriels	1 412			1 412
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	8 091			8 091
	Matériel de transport	1 893	5 408		7 301
	Matériel de bureau, mobilier	5 447	179		5 626
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**2 766 952**	**159 833**		**2 926 784**
	TOTAL	**2 766 993**	**159 833**		**2 926 826**

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Créances et Dettes

Etat exprimé en **euros**	31/12/2018	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créances représentatives des titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	16 881	16 881	
Taxes sur la valeur ajoutée	11 919	11 919	
Autres impôts, taxes versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés	4 205 410	4 205 410	
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avances	1 560	1 560	
TOTAL DES CREANCES	**4 235 771**	**4 235 771**	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

	31/12/2018	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	245 000	245 000		
Fournisseurs et comptes rattachés	51 346	51 346		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
Taxes sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	261	261		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	72 748	72 748		
Autres dettes				
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES	**369 356**	**369 356**		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Provisions

	Etat exprimé en **euros**	Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2018
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation				
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
	TOTAL GENERAL				
	Dont dotations et reprises : - d'exploitation				
	Dont dotations et reprises : - financières				
	Dont dotations et reprises : - exceptionnelles				

NEANT

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en **euros** | **31/12/2018**

Total des Charges à payer		**31 612**
Emprunts et dettes financières divers		**1 012**
INTERETS COURUS - CHARGES	*1 012*	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**30 340**
FRS - FACTURES NON PARVENUES	*30 340*	
Dettes fiscales et sociales		**261**
ETAT CHARGES A PAYER	*261*	

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2018
Total des Produits à recevoir		**38 117**
Autres créances		**38 117**
INTERETS COURUS - PRODUITS	*38 117*	

Mention expresse (art.1727 II-2 du CGI)

Annexe libre

Etat exprimé en **euros**

DETAIL DES CHARGES A PAYER :		**31 612.30**
. Intérêts sur C/C	1 011.67	
. Prestation holding	24 324.00	
. FNP Honoraires 2018	1 335.63	
. FNP CAC	4 680.00	
. Solde CVAE	261.00	
DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR :		**38 117.34**
. Intérêts sur C/C	38 117.34	

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en **euros**	Période	Montants	31/12/2018
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			**1 560**
CCA VEOLIA - EAU		103	
SITES COMMERCIAUX		93	
SRVHB		1 333	
ORANGE		31	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			**1 560**

ANNEXE - Elément 6.13

Charges à répartir

Etat exprimé en **euros**	Montant Net au Début d'exercice	Mouvements de l'exercice Augmentations	Mouvements de l'exercice Diminutions	Montant Net au 31/12/2018
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Charges différées				
Frais d'acquisition des immobilisations				
Frais d'émission des emprunts				
Charges à étaler				

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

	31/12/2018	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	100,00	100,0000	10 000,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	**100,00**	**100,0000**	**10 000,00**

ANNEXE - Elément 8

Engagements financiers

Etat exprimé en **euros**	31/12/2018	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Caution SCI de l'Intendance		2 500 000	
Caution solidaire SCI Renault Minute Saint Raphaël		470 320	
Caution SCI NTE		1 227 478	
Caution SCI Garage du Font Mourier		385 162	
Caution SCI NTO		1 144 037	
		5 726 997	
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)		**5 726 997**	
(1) Dont concernant :			
Les dirigeants			
Les filiales			
Les participations			
Les autres entreprises liées			

GREFFE du TRIBUNAL du COMMERCE de FREJUS
DÉPÔT DU
16 SEP. 2019
N° 2019 B 5670

GROUPE INTER EXPERTS
Commissaire aux comptes
Inscrit près de la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence

51, rue Jules Barbier
83700 SAINT-RAPHAEL

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31/12/2018

SAS « DU LITTORAL »
Au capital de 10 000 Euros
89, rue des Eglantiers
Les Parcs de Valescure 5
83700 SAINT-RAPHAEL
RCS FREJUS 401 817 507

A l'assemblée générale de la société SAS du Littoral,

I- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **S.A.S. DU LITTORAL** relatifs à l'exercice clos le **31 décembre 2018,** tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

COMPAGNIE REGIONALE
GROUPE INTER-EXPERTS
51, rue J. Barbier
83700 ST RAPHAËL
Tél. 04 94 19 54 20
cac@giefr.com
Siret : 380 953 844 00061
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

II- Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III- Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne l'évaluation des titres de participation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV - Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.



V- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI- Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

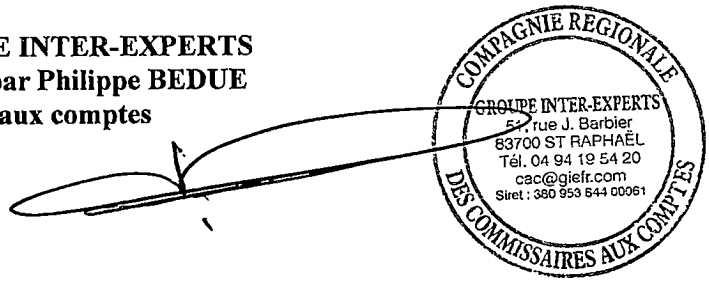
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Saint-Raphaël,
Le 10 juin 2019

S.A. GROUPE INTER-EXPERTS
Représentée par Philippe BEDUE
Commissaire aux comptes



ANNEXE :
Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



Bilan Actif

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2018			31/12/2017
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	42	42		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	1 172 333		1 172 333	1 172 333
	Constructions	3 172 341	2 904 354	267 987	422 232
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	1 412	1 412		
	Autres immobilisations corporelles	35 350	21 018	14 332	19 919
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	483 419		483 419	764 919
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (II)	**4 864 897**	**2 926 826**	**1 938 071**	**2 379 403**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	909		909	
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés				5 041
	Autres créances	4 234 211		4 234 211	2 181 413
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	53 085		53 085	1 121 631
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	1 560		1 560	1 527
	TOTAL (III)	**4 289 765**		**4 289 765**	**3 309 612**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	**9 154 662**	**2 926 826**	**6 227 836**	**5 689 015**

COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
GROUPE INTER-EXPERTS
51, rue J. Barbier
83700 ST RAPHAËL
Tél. 04 94 19 54 20
cac@gier.com
Siret : 380 953 844 00051

(1) dont droit au bail
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an
(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2018	31/12/2017
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	10 000	10 000
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	1 000	1 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	4 952 176	4 577 266
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	**895 304**	**774 910**
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	**5 858 480**	**5 363 176**
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers	317 748	294 087
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	51 346	31 752
	Dettes fiscales et sociales	261	
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	**369 356**	**325 840**
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	**6 227 836**	**5 689 015**

COMPAGNIE RÉGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
GROUPE INTER-EXPERTS
51, rue J. Barbier
83700 ST RAPHAËL
Tél. 04 94 19 54 20
cac@gie-fr.com
Siret : 380 953 644 00061

	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	895 304,27	774 909,91
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	369 356	325 840
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en **euros**

		France	Exportation	31/12/2018 12 mois	31/12/2017 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	1 030 689		1 030 689	1 042 724
	Montant net du chiffre d'affaires	**1 030 689**		**1 030 689**	**1 042 724**
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges				
	Autres produits				
	Total des produits d'exploitation (1)			**1 030 689**	**1 042 724**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			126 045	87 853
	Impôts, taxes et versements assimilés			41 412	39 611
	Salaires et traitements				
	Charges sociales du personnel				
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			159 833	158 482
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			4	2
	Total des charges d'exploitation (2)			**327 293**	**285 947**
	RESULTAT D'EXPLOITATION			**703 396**	**756 776**

COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
GROUPE INTER-EXPERTS
51, rue J. Barbier
83700 ST RAPHAËL
Tél. 04 94 19 54 20
cac@giefr.com
Siret : 380 953 84[illegible] 00061

Compte de Résultat 2/2

		Etat exprimé en **euros**	31/12/2018	31/12/2017
	RESULTAT D'EXPLOITATION		703 396	756 776
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée			
	Perte supportée ou bénéfice transféré			
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		354 896	270 038
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)			
	Autres intérêts et produits assimilés (3)			
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			
	Différences positives de change			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
	Total des produits financiers		**354 896**	**270 038**
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
	Intérêts et charges assimilées (4)		1 012	1 718
	Différences négatives de change			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
	Total des charges financières		**1 012**	**1 718**
	RESULTAT FINANCIER		**353 885**	**268 320**
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		**1 057 281**	**1 025 097**
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		56 082	7 387
	Sur opérations en capital			11 916
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			
	Total des produits exceptionnels		**56 082**	**19 303**
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion			
	Sur opérations en capital			11 879
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
	Total des charges exceptionnelles			**11 879**
	RESULTAT EXCEPTIONNEL		**56 082**	**7 424**
	PARTICIPATION DES SALARIES			
	IMPOTS SUR LES BENEFICES		218 059	257 611
	TOTAL DES PRODUITS		**1 441 668**	**1 332 066**
	TOTAL DES CHARGES		**546 364**	**557 156**
	RESULTAT DE L'EXERCICE		**895 304**	**774 910**

COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
GROUPE INTER-EXPERTS
51, rue J. Barbier
83700 ST RAPHAËL
Tél. 04 94 19 54 20
cac@gieir.com
Siret : 280 953 644 00061

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) dont produits concernant les entreprises liées
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

COMPAGNIE REGIONALE
GROUPE INTER-EXPERTS
51, rue J. Barbier
83700 ST RAPHAËL
Tél. 04 94 19 54 20
cac@giefr.com
Siret : 380 933 844 00061
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuation d'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels par référence aux dispositions inscrites dans le plan comptable général 1999 et en tenant compte des modifications postérieures des réglements comptables du CRC.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- **Immobilisations corporelles :** Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

- **Amortissements** : Ils sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée d'utilisation.

- **Les méthodes d'évaluation** retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Changements de méthodes comptables :

- **En matière d'amortissements par composants :**

Créances : elles sont valorisées à leur valeur nominale. une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Disponibilités : Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Provision pour risques :
La SAS du LITTORAL a donné à bail commercial à la SA COMPAGNIE EUROPEENNE DE LA CHAUSSURE et SA LA HALLE des locaux sis quartier Garonette à FREJUS.
Les deux locataires ont demandé le renouvellement du bail à la SARL du LITTORAL, en avril 2009, réclamant une baisse significative des loyers.
Par jugement devant le TGI de Draguignan, en date du 11 décembre 2014, le juge des loyers commerciaux a fixé

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

les loyers annuels de ces deux locaux.
La Halle aux vêtements et la Halle aux Chaussures ont fait appel de ces jugements en 2015.
Pour faire face à ce risque de réévaluation des loyers, une provision avait été passée au 31/12/2014 pour une valeur de 147 237.35 euros, conformément au jugement du TGI.
Le 24 Mars 2016, la Cour d'appel a statué par arrêt contradictoire et a infirmé le jugement du TGI : la Halle a été condamné à payer 473 444.88 euros hors taxes de régularisation de loyer et la Halle aux Chaussures a été condamné à payer 292 792.84 euros hors taxes de régularisation de loyer.

Le 17 novembre 2016, la Halle aux Vêtements et la Halle aux Chaussures ont décidé de se désister d'un pourvoi en cassation et ont signé un nouveau bail d'une durée de 12 ans avec un loyer minoré.

La provision n'a donc plus lieu d'être et a été annulée au bilan au 31 décembre 2016.

Intégration fiscale : constatation chez la mère des restitutions d'impôts :

Depuis le 1er janvier 2009, la société a opté pour le régime de l'intégration fiscale.
Le périmètre du groupe intégré dont elle est la société mère est le suivant :

- SCI SATAC

La convention d'intégration fiscale prévoit que l'avantage fiscal résultant de l'application de ce régime bénéficie à la société tête de groupe.
L'impôt comptabilisé et pris en charge par la société comprend :
- L'impôt qui aurait été réellement dû si cette dernière avait été imposée séparément soit 218059 € au titre de l'exercice.
- Le gain résultant de l'application du régime d'intégration fiscale : néant.

Présentation des comptes annuels :
L'entreprise ayant au moins deux des trois critères suivants :
. un total de bilan inférieur ou égal à 3 650 000 euros
. un chiffre d'affaires inférieur ou égal à 7 300 000 euros
. un nombre de salariés inférieur ou égal à 50,
Il a été appliqué l'annexe simplifiée en fonction de ces critères.

ENGAGEMENTS FINANCIERS & AUTRES INFORMATIONS

Engagements donnés, reçus et réciproques

Effets escomptés non échus		N/A
Aval & cautions		cf détail joint
Crédit-bail mobilier	Voir tableau annexe ou	N/A
Crédit-bail immobilier	Voir tableau annexe ou	N/A
Autres engagements		cf détail joint
Engagement pris en matière de pensions, retraites		N/R
Frais financiers sur emprunts	dont	cf détail joint

COMPAGNIE RÉGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
GROUPE INTER-EXPERTS
51, rue J. Barbier
83700 ST RAPHAËL
Tél. 04 94 19 54 20
cac@gieir.com
Siret : 380 953 844 00061

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Dettes garanties par des sûretés réelles N/A

AUTRES INFORMATIONS SIGNIFICATIVES SUR L'EXERCICE

- Changement durée exercice : N/A
- Filiale de participation (si plus de 10%) : N/A
- Recherche et développement : N/A
- Ventilation du chiffre d'affaires H.T. : N/S
- Ventilation de l'impôt sur les Sociétés : N/S

1 résultat courant :
2 résultat exceptionnel :
3 charges à venir sur les charges différées sur plusieurs exercices :

DOCUMENTS JOINTS

- Charges à payer
- Produits à recevoir
- Charges et produits constatés d'avance

Légende

N/A Non applicable
N/R Non recensé
N/S Non significatif

COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
GROUPE INTER-EXPERTS
51, rue J. Barbier
83700 ST RAPHAËL
Tél. 04 94 19 54 20
cac@giefr.com
Siret : 380 953 844 00061

Immobilisations

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2018
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	42					42
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	42					42
CORPORELLES	Terrains	1 172 333					1 172 333
	Constructions sur sol propre	3 143 434					3 143 434
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement	28 907					28 907
	Instal technique, matériel outillage industriels	1 412					1 412
	Instal., agencement, aménagement divers	8 091					8 091
	Matériel de transport	21 633					21 633
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	5 626					5 626
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 381 436					4 381 436
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	764 919				281 500	483 419
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	764 919				281 500	483 419
	TOTAL	5 146 397				281 500	4 864 897

COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
GROUPE INTER-EXPERTS
51, rue J. Barbier
83700 ST RAPHAËL
Tél. 04 94 19 54 20
cac@giefr.com
Siret : 360 953 844 00061

Amortissements

Etat exprimé en **euros**

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2018
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	42			42
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**42**			**42**
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre	2 721 202	154 245		2 875 447
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement	28 907			28 907
	Instal technique, matériel outillage industriels	1 412			1 412
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	8 091			8 091
	Matériel de transport	1 893	5 408		7 301
	Matériel de bureau, mobilier	5 447	179		5 626
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**2 766 952**	**159 833**		**2 926 784**
	TOTAL	**2 766 993**	**159 833**		**2 926 826**

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
GROUPE INTER-EXPERTS
51, rue J. Bartier
83700 ST RAPHAËL
Tél. 04 94 19 54 20
cac@giefr.com
Siret : 380 953 844 00061

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros	31/12/2018	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créances représentatives des titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	16 881	16 881	
Taxes sur la valeur ajoutée	11 919	11 919	
Autres impôts, taxes versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés	4 205 410	4 205 410	
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avances	1 560	1 560	
TOTAL DES CREANCES	**4 235 771**	**4 235 771**	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

	31/12/2018	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	245 000	245 000		
Fournisseurs et comptes rattachés	51 346	51 346		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
Taxes sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	261	261		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	72 748	72 748		
Autres dettes				
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES	**369 356**	**369 356**		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
GROUPE INTER-EXPERTS
51, rue J. Barbier
83700 ST RAPHAËL
Tél. 04 94 19 54 20
cac@giefr.com
Siret : 380 953 844 00061

Provisions

Etat exprimé en **euros**		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2018
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation				
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
	TOTAL GENERAL				
	Dont dotations et reprises : - d'exploitation				
	Dont dotations et reprises : - financières				
	Dont dotations et reprises : - exceptionnelles				

NEANT

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
GROUPE INTER-EXPERTS
51, rue J. Barbier
83700 ST RAPHAËL
Tél. 04 94 19 54 20
cac@giefr.com
Siret : 380 953 844 00031

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en **euros** | **31/12/2018**

Total des Charges à payer		**31 612**
Emprunts et dettes financières divers		**1 012**
INTERETS COURUS - CHARGES	*1 012*	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**30 340**
FRS - FACTURES NON PARVENUES	*30 340*	
Dettes fiscales et sociales		**261**
ETAT CHARGES A PAYER	*261*	

COMPAGNIE REGIONALE
GROUPE INTER-EXPERTS
51, rue J. Barbier
83700 ST RAPHAËL
Tél. 04 94 19 54 20
cac@giefr.com
Siret : 380 953 844 00061
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2018
Total des Produits à recevoir		**38 117**
Autres créances		**38 117**
INTERETS COURUS - PRODUITS	*38 117*	

COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
GROUPE INTER-EXPERTS
51, rue J. Barbier
83700 ST RAPHAËL
Tél. 04 94 19 54 20
cac@giefr.com
Siret . 380 953 844 00061

Mention expresse (art.1727 II-2 du CGI)

Annexe libre

Etat exprimé en **euros**

DETAIL DES CHARGES A PAYER :		**31 612.30**
. Intérêts sur C/C	1 011.67	
. Prestation holding	24 324.00	
. FNP Honoraires 2018	1 335.63	
. FNP CAC	4 680.00	
. Solde CVAE	261.00	

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR :		**38 117.34**
. Intérêts sur C/C	38 117.34	

COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
GROUPE INTER-EXPERTS
51, rue J. Barbier
83700 ST RAPHAËL
Tél. 04 94 19 54 20
cac@giefr.com
Siret : 309 953 844 00061

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en **euros**	Période	Montants	31/12/2018
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			**1 560**
CCA VEOLIA - EAU		103	
SITES COMMERCIAUX		93	
SRVHB		1 333	
ORANGE		31	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			**1 560**

COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
GROUPE INTER-EXPERTS
51, rue J. Barbier
83700 ST RAPHAËL
Tél. 04 94 19 54 20
cac@giofr.com
Siret : 380 953 844 00061

ANNEXE - Elément 6.13

Charges à répartir

Etat exprimé en **euros**	Montant Net au Début d'exercice	Mouvements de l'exercice Augmentations	Mouvements de l'exercice Diminutions	Montant Net au 31/12/2018
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Charges différées				
Frais d'acquisition des immobilisations				
Frais d'émission des emprunts				
Charges à étaler				

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

	31/12/2018	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	100,00	100,0000	10 000,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	**100,00**	**100,0000**	**10 000,00**

COMPAGNIE REGIONALE
GROUPE INTER EXPERTS
51, rue J. Barbier
83700 ST RAPHAEL
Tél. 04 94 19 54 20
cac@giefr.com
Siret : 380 933 844 00061
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

ANNEXE - Elément 8

Engagements financiers

Etat exprimé en euros	31/12/2018	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Caution SCI de l'Intendance		2 500 000	
Caution solidaire SCI Renault Minute Saint Raphaël		470 320	
Caution SCI NTE		1 227 478	
Caution SCI Garage du Font Mourier		385 162	
Caution SCI NTO		1 144 037	
		5 726 997	
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)		**5 726 997**	
(1) Dont concernant :			
Les dirigeants			
Les filiales			
Les participations			
Les autres entreprises liées			

COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
GROUPE INTER-EXPERTS
51, rue J. Barbier
83700 ST RAPHAËL
Tél. 04 94 19 54 20
cac@gielr.com
Siret : 380 953 844 00061

ANNEXE - Elément 15

Filiales et participations

Etat exprimé en **euros** — 31/12/2018

	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
A. Renseignements détaillés					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SCI SATAC	10 000	1 198 564	99,99	237 387	237 387
SARL YD AMENAGEMENT	15 245	620 641	99,90	223 213	223 213
SCI ABCS	8 000	468 074	51,00	4 080	4 080
SCI GARAGE FONT MOURIER			95,00	7 600	7 600
SCI ABCS LES GENETS	2 000	(113 898)	51,00	1 020	1 020
SCI RM ST	2 000	(99 057)	51,00	1 020	1 020
2. Participations (10 à 50 %)					
SCI INTENDANCE	2 000	(62 141)	15,00	300	300

	Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SCI SATAC	234 968	470 320	560 003	242 533	199 980
SARL YD AMENAGEMENT			252 952	137 885	49 550
SCI ABCS			90 868	53 562	
SCI GARAGE FONT MOURIER	475 874	385 162			
SCI ABCS LES GENETS	217 229			(48 173)	
SCI RM ST			85 125	10 194	
2. Participations (10 à 50 %)					
SCI INTENDANCE	743 285	2 500 000	684 100	129 851	

B. Renseignements globaux	Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A	
	françaises	étrangères	françaises	étrangères
Capital				
Capitaux propres				
Quote part détenue en pourcentage				
Valeur comptable des titres détenus - Brute				
Valeur comptable des titres détenus - Nette				
Prêts et avances consentis				
Montant des cautions et avals				
Chiffre d'affaires				
Résultat du dernier exercice clos				
Dividendes encaissés				

COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
GROUPE INTER-EXPERTS
51 rue J. Barbier
83700 ST RAPHAËL
Tél. 04 94 19 54 20
cac@giefr.com
Siret : 380 953 844 00061

ANNEXE - Elément 15

Filiales et participations

Etat exprimé en **euros** | **31/12/2018**

	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
A. Renseignements détaillés					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SCI GARAGE ZAC DES FERRIERES			66,67	4 000	4 000
SCI NTO	2 000	328 464	95,00	1 900	1 900
SCI NTE	2 000	68 973	95,00	1 900	1 900
SCI GABIAN			99,80	998	998
2. Participations (10 à 50 %)					

	Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SCI GARAGE ZAC DES FERRIERES	7 000				80 000
SCI NTO	2 200 000	1 144 037	191 277	67 388	
SCI NTE	24	1 227 478	146 454	52 793	
SCI GABIAN	288 913				
2. Participations (10 à 50 %)					

B. Renseignements globaux	Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A	
	françaises	étrangères	françaises	étrangères
Capital				
Capitaux propres				
Quote part détenue en pourcentage				
Valeur comptable des titres détenus - Brute				
Valeur comptable des titres détenus - Nette				
Prêts et avances consentis				
Montant des cautions et avals				
Chiffre d'affaires				
Résultat du dernier exercice clos				
Dividendes encaissés				

COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
GROUPE INTER-EXPERTS
51, rue J. Barbier
83700 ST RAPHAEL
Tél. 04 94 19 54 20
cac@giefr.com
Siret : 380 953 844 00061